

# REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 12 JUIN 2017 à 20 H 00

**PRESENTS** : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, Mme Nelly VERGEZ, M. Frédéric CHAUMET, M. Pierre ROBINET, Mme Hélène FOISSARD, Mme Corine ROUFFAUD, Mme Rebecca HARRINGTON, Mme Sandra TOURNAIRE, M. Bernard DEBOISSY.

**Absents excusés** : Mme Marie-Thérèse BARBIER qui a donné pouvoir à Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR qui a donné pouvoir à Mme Nelly VERGEZ, M. Jacques SALLEE.

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

**Je vous demande l'autorisation de rajouter une délibération de modification de crédits à l'ordre du jour :**

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

## **MODIFICATION DE CREDITS – COMMUNE**

Nous devons diminuer notre prévision de virement sur l'investissement pour le budget en cours. Nous avons maintenant des factures que nous devons payer en fonctionnement et non en investissement mais pour lesquels nous récupérerons tout de même la TVA, en particulier pour les travaux de voirie.

Nous devons donc diminuer le virement vers l'investissement de 10 000 €.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

## **DROITS DE PREEMPTION URBAIN**

**Nous avons reçu une demande de Droit de Prémption Urbain.**

Vente d'un bien, appartenant à Madame Brigitte GICQUEL Epouse DUMAS – 28 Rue d'Epéron à Villebois-Lavalette et Monsieur François GICQUEL – 26 Rue des Iris à Dirac – surface au sol de 1 112 m<sup>2</sup> : Cadastré AC N° 112 – 113 et ZD N° 44 situés 3 Avenue de Maison Blanche – 16320 VILLEBOIS-LAVALLETTE. Vendu pour 70 000.00 € à Monsieur Jean Louis Martin.

**Le conseil municipal vote CONTRE LA PREEMPTION à l'unanimité.**

## **CERTIFICATS D'URBANISME**

Monsieur Norbert FRADIN propriétaire des terrains cadastrés ZE 224 et ZE 241 au lotissement les Clos à Villebois-Lavalette, a déposé une demande de certificat d'urbanisme pour l'aménagement de 4 lots. Les lots A – C et D doivent bénéficier de travaux en alimentation électrique.

La contribution pour ce faire est de 717.20 €. (44m x 16.30 €).

Je vous propose comme pour les précédentes demandes, que ces frais restent à la charge du propriétaire sachant que les réseaux se trouvent à moins de 100 mètres et qu'ils peuvent correspondre aux besoins du demandeur (Code de l'Urbanisme article L.332-15).

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

## **CONVENTION AMENAGEMENT RD N° 5 VC N° 6 PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

La 2<sup>ème</sup> tranche des travaux d'aménagement de Bourg RD5/VC6 entre le carrefour de la Croix de Quart et l' Houmeau sont prévus et le Département nous propose une aide d'un montant global de 42 064.50€.

**Pour rappel DETR 42 740 € et Fonds parlementaires 20 000 € sur un montant de travaux HT de 146 869.00 €. Le Conseil Départemental nous propose une participation de 42 064.00 €. Il resterait à charge de la commune la même somme soit 42 064 €.**

De plus, nous devons signer une convention qui nous autorisera à intervenir de façon exceptionnelle (exemple Foire des Rameaux et Cornuelles) sur le domaine public départemental pour le fauchage des bords de voies.

Pour compléter le dossier de la 2<sup>o</sup> tranche, nous allons déposer un dossier d'enfouissement des réseaux.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

## **FUSION ATD/SDITEC**

Suite à notre décision du 10 avril 2017 d'adhérer à la fusion du syndicat informatique de la charente avec l'agence technique départementale, nous devons maintenant valider la modification des nouveaux statuts.

De plus, le délégué titulaire est monsieur Patrick VERGEZ il nous faut désigner un suppléant en cas d'absence du titulaire.

Je vous propose de nommer : William JUILLIEN

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

## **DIVERS**

Plaque Place du docteur Fougère Inauguration le 24 juin 2017 à 11 heures

Les travaux de toiture de l'église sont en cours, ceux de la trésorerie vont débiter fin juin ainsi que le changement des ouvertures de la salle des fêtes fin juin début juillet.

Cabine téléphonique transformée en dépôt livres

Frelons asiatiques

Estimation domaines achat local docteur et dentiste

Marché de Noël / Festivités

RV ATD pour l'aménagement du bâtiment 1 Place des Halles 6 juillet à 14 H 30.

La séance est levée à 21 H 15. Prochaine réunion le 10 juillet 2017 à 18 H 30.